

Date Convocation : 11/09/2018

Présents : MM. MARQUIS Joseph, BASSAND Denis, OUVRART Marie-Christine, SIMONNET Julie, DEBAECKER Emmanuel, BEULQUE Florence, BLONDET Sylvie, BLANCHARD Sandrine, LECONTE Margaret, GABORIT Jonathan, GRELAUD Elodie, SAMPOUX Daniel.

Excusée : ALETRU Mauricette

Secrétaire de Séance : BLANCHARD Sandrine

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du 23 juillet 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 23 juillet 2018.

DELIBERATIONS

1 - RESULTAT D'APPEL D'OFFRE DES BUREAUX D'ETUDE POUR LES ZONES HUMIDES

Afin de réaliser l'étude pour les Zones Humides, un premier appel d'offre avait été réalisé en début d'année mais était infructueux. Un deuxième appel d'offre a été fait auprès de 4 bureaux d'études, 3 ont répondu, 2 ont été sélectionnés, DCI et HYDROCONCEPT. Une négociation a été faite. Le bureau d'étude retenu serait HYDROCONCEPT avec les montants suivants :

Commune du Gué de Velluire	6.612,00 €
Commune d'Oulmes	5.928,00 €
Commune de Saint Pierre le Vieux	9.804,00 €

L'agence de l'eau subventionne à hauteur de 50 % et la région subventionne à 30 %, il resterait à la Commune du Gué-de-Velluire environ 1.300,00€ à sa charge. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

2 -PERCEPTEUR DE CHAILLE-LES-MARAIS : DEMANDE D'AUTORISATION DE POURSUITE GENERALE ET PERMANENTE

Monsieur POULARD venant d'arriver à la perception de Chaillé-les-Marais, en tant que Comptable intérimaire, demande l'autorisation de procéder aux différentes poursuites qui seraient nécessaires. C'est une formalité à chaque nouvelle arrivée, le conseil municipal donne son accord. Il gèrera les paiements de location de salle, les loyers, la cantine....

3 - ECOLE : DEMANDE D'INSTALLATION D'UN CONTROLE D'ACCES AUDIO/VIDEO

L'école souhaiterait que soit installé un contrôle d'accès audio/vidéo au niveau du petit portail d'entrée. Deux devis ont été réalisés :

COULON	3.348,08 € TTC
COMELEC	3.500,40 € TTC

Après discussion, le conseil souhaite une négociation auprès des deux entreprises. Peut-être une autre gamme de matériel (écran couleur/monochrome), est ce qu'il y a un contrat de maintenance, un suivi.... La décision sera reportée au prochain conseil.

4 - Bilan du Tour de France

Denis BASSAND détaille les dépenses et les recettes de cette manifestation. C'est une journée positive sur notre commune. De nombreuses personnes étaient présentes, la retransmission sur l'écran géant a été très appréciée, avec aussi la diffusion des matchs de football.

Dépenses	7.458,75 €
Recettes	8.423,00 € (dont 2 000 € de subvention de la commune)

Le conseil a pris acte du bénéfice de 964,64 €, et souhaite que cette somme soit redistribuée aux cinq associations présentes à cette manifestation.

5 - Demande de remboursement d'un acompte de location de salle suite à une annulation

Une personne qui avait louée la petite salle le 20 Octobre 2018, a été contrainte d'annuler. Un acompte de 37,50 € a été versé. Il n'est pas spécifié dans le règlement de la salle les conditions d'annulation. Le contrat de location et le règlement de la salle sera refait prochainement.

A titre exceptionnel, et étant donné que la salle a été réservée depuis, le conseil municipal accepte de rembourser l'acompte à cette personne.

6 Approbation du montant définitif de l'attribution de compensation pour 2018 et 2019

Suite aux votes des CLECT 1 et 2, le Conseil communautaire, dans sa séance du 19 juillet, a fixé les attributions de compensation des communes. Pour la commune du Gué-de-Velluire, les montants sont définis de la façon suivante :

Montant attribué compensation définitive 2017	Montant attribution compensation fonctionnement 2018	Montant attribution compensation investissement 2018	TOTAL 2018	Montant attribution compensation fonctionnement 2019	Montant attribution compensation investissement 2018	TOTAL 2019
52.437,16 €	57.124,00 €	18.122,00 €	75.246,00 €	57.394,00 €	18.122,00 €	75.516,00€

Julie SIMMONET explique le fonctionnement, c'est la restitution des compétences au niveau des communes.

DIVERS

- Compte rendu de la commission bâtiments :

La commission bâtiment s'est réunie afin d'envisager les travaux de l'extension et la rénovation de la salle des fêtes. Le CAUE a établi une étude provisoire du projet, afin de pouvoir consulter des architectes.

- Démarrage des travaux du chemin piétonnier :

Les travaux devraient commencer le 1^{er} Octobre 2018.

- Candidatures des agents recenseurs :

Dans le bulletin de cet été, il avait été lancé un appel à candidature pour recruter deux agents recenseurs pour Janvier 2019. A ce jour, nous n'avons qu'un candidat.

Un flash info va être redistribué, les formations vont débiter. Pôle Emploi va communiquer à la mairie la liste des demandeurs d'emploi.

- Courrier de Monsieur BOURGET :

Monsieur le Maire nous informe du courrier de Monsieur BOURGET. Une réponse par courrier va lui être faite, en rappelant son bail et ses engagements.

- Demande de l'école : la commune peut-elle prendre rang pour une subvention pour des équipements numériques ?

Une subvention peut être attribuée pour l'achat d'équipement numérique pour l'école, si la commune budgète 2.000,00 €.

Le conseil donne son accord, car l'école peut avoir besoin de tablettes, d'ordinateurs....

- Courrier de Monsieur RETAILLEAU concernant la demande de l'état de catastrophe naturelle :

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur RETAILLEAU nous informant que la commission interministérielle des catastrophes naturelles donne son avis favorable à l'état de catastrophe naturelle pour la Commune du Gué-de-Velluire.

- Cimetière :

Il a été constaté que des entreprises intervenaient dans le cimetière avec des véhicules, sans en avoir demandé l'autorisation à la Mairie.

Un cadenas a été posé sur le portail afin que toutes personnes demandent l'accès avec son véhicule. Pour les personnes à mobilité réduite, il suffira de passer à la mairie récupérer la clé.

- Sécurité / stationnement

Marie-Christine OUVRART demande s'il est possible de faire intervenir la gendarmerie pour des voitures en stationnement gênant la visibilité des conducteurs. Un marquage au sol sera effectué.

Par ailleurs, il a été constaté des voitures roulant à vitesse excessive.

Commission Sivu Cantine / Repas des Aînés

Les membres se réuniront le Vendredi 05 Octobre 2018 à 18 heures et 19 heures.

Eau du Puits de la Place du 8 Mai :

Des personnes ont demandé si l'eau était potable. Un panneau « EAU NON POTABLE » va être posé.

Valorisation des façades de la Rue de l'Eglise :

Afin de valoriser la Rue de l'Eglise, une réunion publique avec les riverains, le Parc, et le CAUE va être organisée. Il serait proposé aux riverains des tarifs pour revaloriser les façades, les toitures, harmoniser les couleurs, afin de mettre en valeur la rue et leurs maisons.

Bibliothèque

Jonathan GABORIT demande s'il est possible de poser un bloc-porte sur la porte de la bibliothèque car actuellement c'est une cale de bois.

Salle de Classe :

Jonathan GABORIT demande s'il est possible de faire quelque chose pour éviter la chaleur directe dans les classes. Faire un avancé ou poser des films anti-chaleur.

Courrier à Madame PROVOST :

Florence BEULQUE fait part de la situation de Madame PROVOST, et du courrier que la mairie lui a adressé. Cette personne est psychologiquement fragile.

Compteur électrique de la Place du 8 Mai :

Daniel SAMPOUX demande s'il est possible de faire quelque chose au niveau du compteur électrique de la place du 8 Mai, car le FOOD-TRUCK disjonctait.

Médecin :

Emmanuel DEBAECKER informe qu'il a rencontré « Patients sans médecin » à Luçon. C'est très compliqué de trouver des médecins.

Montage Vidéo :

Denis BASSAND diffuse le projet de vidéo reportage de la commune. Il sera terminé en fin d'année et visionner lors des vœux du maire en Janvier 2019.

Le conseil accepte que des panneaux sur l'histoire du Gué soient installés sous la Halle. Une réponse dans ce sens là a été faite à M. FILLON Bernard. La commune attend la charte graphique de la SPL Sud Vendée Tourisme.

La séance est levée à 22 heures 10

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 22 Octobre 2018.

La secrétaire de séance
Sandrine BLANCHARD